



Honoraire de transaction des prestations maximum

Prix de vente hors honoraires	Toutes transactions
	Honoraire vendeur TTC
Jusqu'à 40 000,00€	Forfait de 3 500,00€
De 40 001,00€ à 60 000,00€	Forfait 6.000 €
De 60 001,00€ à 100 000,00€	Forfait 7.000 €
De 100 001,00€ à 150 000,00€	7,50%
De 150 001,00€ à 250 000,00€	7,00%
De 250 001,00€ à 400 000,00€	6,50%
De 400 001,00€ à 550 000,00€	6,00%
De 550 001,00€ à 650 000,00€	5,50%
Plus de 650 000,00€	5,00%

Honoraire de location des prestations maximum

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraire TTC bailleur	Honoraire TTC locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8,00€/m ² de surface habitable	<i>Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m² de surface habitable (si plusieurs zones précisez).</i>
Etat des lieux location vide	3,00 €/m ² de surface habitable	<i>Dans la limite de 3 € TTC / m² de surface habitable</i>
Etat des lieux location meublée	3,00€/ m ² de surface habitable	<i>Dans la limite de 3 € TTC /m² de surface habitable</i>

Honoraire de gestion des prestations maximum

Prestations de gestion	Honoraire TTC bailleur
Gestion immobilière	<i>7,20 % des encaissements)</i>
Assurance GLI	2,52%
Autres prestations (Constats assurances, tribunal, suivis de travaux...)	Forfait 50,00€/heure

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Carpentras immobilier- Dénomination sociale — 201 Avenue du Mont Ventoux 84200 Carpentras
SARL (Société à Responsabilité Limitée) / au capital de 45 748,00G / RCS CARPENTRAS 422417576
00036 Carte professionnelle n°CPI 8401 2015 000 000 106/ CCI du Vaucluse
Garantie GALIAN — 89 rue de la Boétie 75 008 PARIS- Montant garantie T 120 00,00€ G 260 000,00€

Honoraire au 01 janvier 2023

ORIAS n°09047217

La délivrance d'une note est obligatoire.